

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Energie>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez
vous > Revue de presse > **Energie**

19 avril 2004

Energie

par Sophie Blitman

C'est Nicolas Sarkozy qui va s'en charger : développer, sans sortir du nucléaire, une politique économe, indépendante et propre

Un peu plus d'un an après le « grand débat national sur l'énergie » lancé par Nicole Fontaine, alors ministre de l'Industrie, le dossier a fait son entrée au Palais-Bourbon, sous la tutelle de Nicolas Sarkozy. Dans son discours d'ouverture, prononcé jeudi 15 avril, le ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie s'est appuyé sur le rapport confidentiel d'un groupe d'experts missionné par les ministres de l'Industrie, de l'Ecologie et de la Recherche en mars 2003 et piloté par Thierry Chambolle, conseiller du président de Suez pour le développement durable. Les enjeux sont clairs : assurer l'indépendance énergétique de la France et diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050, afin de contenir, à défaut de pouvoir l'empêcher, le réchauffement climatique.

Comment ? En maîtrisant notre consommation, mais surtout en « diversifiant nos sources d'énergie » : telle est la clef de voûte du rapport Chambolle. Pas question, donc, de sortir du nucléaire : Nicolas Sarkozy a confirmé devant les députés la « construction prochaine d'un EPR », ce réacteur européen à eau pressurisée de troisième génération. Mais, prévient le ministre d'Etat, « il ne s'agit pas de signer un chèque en blanc à la filière nucléaire ». Et de souligner, à la suite des experts, que l'avenir de la France repose aussi largement sur les énergies renouvelables, « encore marginales », puisqu'elles ne représentent que 6% de la consommation française. Ainsi, outre le système d'aides financières incitatives annoncé par Nicolas Sarkozy, des « certificats verts » devraient voir le jour, se félicite-t-on au ministère de l'Ecologie : les producteurs d'énergies polluantes se verraient obligés d'acheter des certificats à ceux respectant l'environnement.

Annoncé pour la fin de mai, le projet de loi s'attachera à fixer les grandes lignes de la politique énergétique de la France des trente prochaines années. Quant aux applications concrètes, elles devraient découler du travail d'un comité d'ores et déjà constitué de quatre directeurs rattachés aux ministères de l'Industrie, de la Recherche, de l'Ecologie et de l'Equipement. Conclusions attendues d'ici à la fin de juin.